

Préface

Il est rare qu'une conférence de « Sciences en questions » ait lieu à l'initiative des orateurs. Mais lorsque Jean-François Théry, président du Comepra (Comité d'éthique et de précaution pour les applications de la recherche agronomique Inra-Ifremer¹) depuis sa création en 1998 jusqu'en 2007², a proposé d'intervenir avec l'un de ses collègues sur le thème « Éthique et recherche finalisée, l'expérience du Comepra », nous avons accepté sans hésiter. En effet, cette conférence nous semble en cohérence avec l'objectif de « Sciences en questions » tel que Pierre Bourdieu l'interprétait lors de sa conférence sur les usages sociaux de la science en 1997 : « ... [L']organisation [de cette série de conférences] me paraît une manière assez exemplaire, pour une institution scientifique, d'entreprendre une réflexion collective sur soi-même³. » Il me semble que cette conférence peut stimuler une réflexion de l'Inra sur lui-même, et ce de deux façons : une première façon, c'est qu'elle est l'occasion d'accueillir un regard extérieur qui interroge dans un questionnement éthique les finalités, la démarche, les pratiques et les retombées des recherches. Une deuxième façon dont cette conférence peut stimuler la réflexion de l'institution sur elle-même est d'observer comment notre communauté élabore, discerne les questions éthiques qui se posent à elle du fait de ses missions et de son activité, comment elle reçoit et exploite pour son propre compte les réflexions d'un comité d'éthique et de précaution.

Comment le comité s'est-il emparé de sa mission et quelle a été la genèse des questions qu'il a eu à traiter ? Comment découvre-t-on

¹ Ce comité d'éthique sera désigné dans la suite du texte par « Comepra ».

² En 2007, ce comité devient le Comité consultatif commun d'éthique pour la recherche agronomique Inra-Cirad.

³ Bourdieu P., 1997. *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*. Paris, Inra éditions (Sciences en questions), p. 11.

les questions d'éthique qui se posent à un organisme tel que l'Inra dans les différents domaines que nous venons d'évoquer ? C'est à ces questions que répondront les deux intervenants de cette conférence-débat, membres du comité dont le mandat a pris fin en 2007.

Jean-François Théry, vous aviez l'expérience pour guider le Comepra dans cette découverte de l'Inra et porter sur notre institut un regard à la fois extérieur et informé. En effet, vous avez été l'acteur majeur de la loi de 1982, qui a créé le statut des chercheurs et des organismes de recherche. Cette loi définit les différents aspects de la mission à laquelle concourent les métiers de la recherche, dont voici les trois premiers : le développement des connaissances, leur transfert et leur application dans les entreprises et dans tous les domaines contribuant au progrès de la société ; la diffusion de l'information et de la culture scientifique dans toute la population, et notamment parmi les jeunes. Ces missions désignent les finalités de la recherche et sa place dans la société. Votre carrière au Conseil d'État, en particulier votre présidence à la fin des années 1990 de la section du rapport et des études du Conseil d'État qui vous a amené à traiter de questions de bioéthique, votre intérêt pour la culture cinématographique, en un mot « votre triple culture de juriste, d'humaniste et de spécialiste de la recherche⁴ » vous permettent de questionner d'un point de vue éthique la façon dont notre institution répond à sa mission.

La présence à vos côtés de Jean-Michel Besnier nous rappelle que l'on ne saurait séparer dans une réflexion éthique d'un côté les finalités de la recherche qui constituent un aspect majeur des rapports entre science et société, et de l'autre côté l'activité de la recherche elle-même. Votre parcours – agrégé de philosophie et docteur en sciences politiques, professeur de philosophie à l'université de Paris-Sorbonne (Paris IV), membre du CREA

⁴ Voir Théry J.-F. et Barré R., 2001. *La loi sur la recherche de 1982. Origines, bilan et perspectives du « modèle français »*. Paris, Inra éditions (Sciences en questions). Préface de Michel Dodet.

(Centre de recherche en épistémologie appliquée – laboratoire du CNRS et de l'École polytechnique), membre du Comepra et du Comité d'éthique du CNRS (Comets), membre du comité scientifique de la Cité des sciences et de l'industrie – montre que l'éthique de la recherche nécessite une réflexion sur l'activité de recherche, sur son objet et sur ses finalités. Éthique et épistémologie notamment ne peuvent être dissociées.

Je cite ce que vous écrivez dans *Les théories de la connaissance*⁵, à propos de l'accusation d'apprentis sorciers portée envers les scientifiques : « Il y a de ce fait, dans le projet de connaître la connaissance, l'ambition de maîtriser la perversion toujours envisageable des instruments du progrès technologique, le désir de restaurer la confiance du citoyen qui attend de la démocratie qu'elle conjugue et pondère l'un par l'autre le savoir et le pouvoir. » Si la science est appelée, pour répondre à une mise en demeure éthique, à questionner sa propre démarche, de façon complémentaire, Jean-Michel Besnier dit alors que « Mettre en lumière les ressorts de la découverte scientifique, évaluer les moyens conceptuels à l'œuvre pour constituer l'objectivité et interroger les modes d'organisation de la communauté des savants, n'est-ce pas militer pour les idéaux du Siècle des lumières : la Raison et le progrès moral ? Bien comprise, l'objectivité scientifique décrit et consacre l'intersubjectivité des hommes de science ». Une objectivité résultant d'une intersubjectivité, n'est-ce pas une voie vers l'établissement d'une morale laïque que Jean-Michel Besnier voit comme fruit de la connaissance de la connaissance ? Avons-nous toujours conscience, en tant que membres de la communauté scientifique, de cette responsabilité ?

Ce que nous attendons de vous, Emmanuel Hirsch, c'est notamment que vous nous apportiez votre expérience de la prise de conscience de l'urgence de la réflexion éthique dans le monde

⁵ Besnier J.-M., 2005. *Les théories de la connaissance*. Paris, PUF (Que Sais-je ?).

soignant, votre connaissance des conditions favorisant la réflexion éthique, puisqu'une des interrogations du Comepra à propos de son bilan (je cite le rapport d'activité 2004-2006) concerne son aptitude à faire prendre conscience aux chercheurs en quoi leur activité soulevait des problèmes de l'ordre de l'éthique ou de la précaution.

Je rappelle que vous êtes professeur d'éthique médicale à la faculté de médecine Paris-Sud XI, directeur de l'Espace éthique de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris et du département de recherche en éthique Paris-Sud XI.

Tout en tenant compte des différences de mission de l'Inra et du monde soignant, ne pouvons-nous pas mettre à profit ce que vous écrivez à propos de l'Espace éthique de l'Assistance publique ? Je vous cite dans l'ouvrage que vous avez dirigé *Éthique, médecine et société*⁶ : « Il convenait pour nous de renouer avec une tradition de réflexion éthique en situation », et je vous cite encore : « À l'éthique savante, péremptoire, prescriptive – celle d'en haut –, a été préférée dans un premier temps l'humilité et la simplicité du témoignage, puis du dialogue, de l'échange, affranchis des considérations d'ordre hiérarchique ou des pesanteurs catégorielles ».

Comment ces deux types de réflexion éthique, sans nul doute chacun nécessaire et complémentaire l'un de l'autre, peuvent-ils s'alimenter, c'est une des questions que nous pourrions nous poser dans le cadre concret de la vie de notre institut.

Un dernier point, notre ambition, et sans doute aussi le souhait de nos invités, est que, dans une sorte de jeu de miroir, il y ait dans cette conférence l'occasion pour ceux qui ont participé à l'expérience du Comepra de se placer sous un regard extérieur, pour entreprendre une réflexion sur la façon de concevoir et de faire fonctionner un comité d'éthique. Le Comepra ayant été remplacé par un comité commun à l'Inra et au Cirad, sous la

⁶ Hirsch E. (éd.), 2006. *Éthique, médecine et société. Comprendre, réfléchir, décider*. Paris, Vuibert.

présidence de Louis Schweitzer, j'espère que les membres de ce Comité consultatif commun d'éthique pour la recherche agronomique sauront tirer profit des points de vue présentés dans cet ouvrage.

Pierre Boistard
Directeur de recherche honoraire à l'Inra